

Etudiant-es : coordination nationale des universités en lutte

Suite à l'appel de Montpellier 3, la coordination nationale s'est déroulée les 23 et 24 novembre. Elle a réuni les délégations étudiantes des universités de Paris 8, Lyon 2, Lyon 3, Bordeaux 3, Clermont-Ferrand, Caen, Toulouse et Montpellier 3.

Partout en France, les mêmes problèmes persistent : difficulté à finir le mois, casse du service public, accès aux soins et au logement mis à mal... Ces difficultés au quotidien sont la conséquence de politiques d'austérité volontaires, évitables et coordonnées à l'échelle mondiale. **Les universités ne sont pas épargnées et pratiquent également des coupes budgétaires.** Le processus de Bologne, la LRU puis la loi Fioraso, qui s'inscrit dans sa continuité, ont étranglé financièrement les établissements, détruisant petit à petit l'Enseignement Supérieur et la Recherche.

Aujourd'hui, une quinzaine d'universités en France sont en déficit et mettent en place progressivement une politique d'austérité passant par : la suppression de filières et d'antennes locales, la sélection des étudiant-es notamment par tirage au sort, le gel ou la suppression de postes. Face à cette situation, des mobilisations ont lieu dans des dizaines d'universités et dans les Instituts de Formation du Travail Social. **Dans ce contexte, il est urgent et nécessaire de coordonner nos luttes.** [...] Ainsi nous exigeons :

- ⇒ L'abrogation du processus de Bologne, ainsi que les lois LRU, Fioraso qui en découlent,
- ⇒ Un réengagement financier complet de l'État dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR),
- ⇒ Un vrai cadrage national des diplômes (pas de concurrence entre les facs),
- ⇒ La titularisation de toutes et tous les précaires de l'ESR (enseignant-es – chercheurs-ses, personnel administratif et technique, etc.),
- ⇒ Un retrait immédiat des personnalités extérieures (patronat, collectivités territoriales...) des Conseils Universitaires,
- ⇒ [...]

**L'université n'est pas une entreprise.
Le savoir n'est pas une marchandise.
Ensemble, ripostons !**

Pour construire un rapport de force, **un appel interprofessionnel (étudiant-es et personnels) a été lancé pour une journée d'action nationale le mardi 10 décembre.** Le 14 décembre, l'Université Paris 8 appelle à des manifestations d'ampleur dans toutes les universités que nous relayons. La Coordination Nationale appelle toutes les universités à s'inscrire dans le mouvement, à la grève étudiante, les luttes étudiantes à soutenir et à s'impliquer avec celles des travailleurs-euses, les Assemblées Générales à participer à la prochaine Coordination Nationale les 25 et 26 janvier 2014.

SNCF : grève nationale unitaire, le 12 décembre



Le gouvernement a arrêté son projet de loi ferroviaire ; loin de réunifier le service public ferroviaire et de lui donner les moyens nécessaires, il prévoit de l'éclater en trois structures différentes. Pendant ce temps, il laisse la direction SNCF accélérer la casse de l'entreprise publique. Par ailleurs, Conseils régionaux et direction SNCF persistent à n'entretenir que des rapports marchands, au mépris des besoins de la population.

Les fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail appellent à la grève, le 12 décembre. **Pour SUD-Rail, l'enjeu est de réussir cette grève, de mener le débat avec les cheminot-es, pour construire un mouvement reconductible,** placé sous la responsabilité des A.G. et coordonné par les fédérations syndicales.

Médiapost (93) : le ras-le-bol des salarié-es du Blanc-Mesnil

Médiapost est une filiale de La Poste ; elle se charge de la distribution en boîte aux lettres de la publicité non adressée. Dans son secteur, c'est la plus importante entreprise de France. .

La convention collective, que SUD refuse de signer, permet de généraliser la précarité des salarié-es dont plus de 90% sont à temps partiel imposé.



Bien que déboutées par le Conseil d'Etat, sur la quantification du temps de travail, les entreprises comme Médiapost (c'est le cas aussi d'Adrexo par exemple) continuent de **rémunérer les distributeurs-trices à la tâche.** C'est contre cette quantification du travail et des cadences infernales qui sont imposées que les salarié-es protestent, d'autant que la direction refuse de payer les heures supplémentaires réellement effectuées. **Après une Assemblée Générale, la section syndicale SUD PTT du Blanc-Mesnil a organisé un débrayage le 27 novembre.** Paiement des heures supplémentaires, transparence sur les cadences, arrêt et annulation des sanctions, sont les principales revendications mises en avant.

SITL / Fagor Brandt (Lyon) : non aux licenciements !

SITL (ex-Fagor Brandt), dernier site industriel de Lyon intra-muros risque de disparaître et d'envoyer pointer 420 personnes au chômage ! L'ex-employeur, le groupe Fagor Brandt vient de déposer le bilan. S'il n'y a pas de repreneur pour l'ensemble du groupe, les 40 dernier-es salarié-es lyonnais-es de Fagor Brandt seront licencié-es. Mais cela condamne aussi les 380 salarié-es repris par SITL il y a quelques années dans le cadre de la « réindustrialisation » du site de Lyon.

Avec le syndicat Solidaires industrie, les salarié-es de SITL/Fagor Brandt exigent :

- La sauvegarde de l'usine SITL. Cela passe par le redémarrage de l'activité lave-linge pour le compte de Fagor Brandt et des commandes pour les nouvelles fabrications de SITL (utilitaires électriques et filtres d'assainissement).
- Une décision rapide de l'administrateur judiciaire en charge du dossier Fagor Brandt de prioriser la reprise de la production sur les différents sites.
- Des mesures d'aides immédiates permettant d'augmenter la trésorerie de l'entreprise pour faire face aux échéances en particulier le paiement des salaires.
- A SITL/Fagor Brandt comme partout : non aux licenciements !



Ces revendications étaient portées par la **manifestation intersyndicale interprofessionnelle organisée à Lyon le 29 novembre, en soutien aux différentes entreprises en lutte.**

Education nationale : maintenant, gagner est possible !

Le ministère a beau essayer de le minimiser : les 13 et 14 novembre, la grève contre la réforme Peillon des rythmes scolaires a été très importante. Ce haut niveau de mobilisation confirme que cette réforme est massivement rejetée par les personnels.

Pour SUD éducation, le débat sur les rythmes scolaires ne peut être dissocié d'une réflexion de fond sur une école émancipatrice ; une réforme des rythmes scolaires est inséparable d'une amélioration des conditions d'accueil et d'enseignement pour les élèves, et des conditions de travail de l'ensemble des personnels. Cela passe par un autre budget, ce qui suppose de rompre avec l'austérité. Cela suppose aussi d'imposer des mesures immédiates pour les élèves et les personnels. Mais **c'est aujourd'hui sur la question des rythmes scolaires que le rapport de force avec le ministère se joue. Le préalable, c'est l'abrogation du décret Peillon sur les rythmes.**

Après des années de régressions et de défaites, gagner sur la question des rythmes scolaires sera un point d'appui pour l'ensemble de nos revendications. Le rapport de force est en train de se construire. Le 14 novembre, la fédération des Services Publics CGT, la CGT Educ'action, la FNEC-FP-FO, la fédération SPS-FO, la fédération SUD Éducation, la fédération SUD Collectivités Territoriales et la FAEN ont appelé à la grève nationale pour obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme, l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et pour une autre réforme.



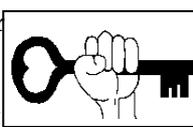
Après la grève du 14 novembre, gagner par les luttes, c'est possible : suspension de la réforme, abrogation du décret, exigence d'une autre réforme. Le jeudi 5 décembre est la prochaine date de grève nationale. **SUD Education appelle les personnels à multiplier les assemblées générales pour préparer la mobilisation et pour mettre en débat la poursuite du mouvement.** La construction d'une grève reconductible est désormais à l'ordre du jour.

Droit au logement : accord signé Place de République à Paris

Un accord a été signé entre Droit Au Logement et le Ministère du logement, prévoyant le **relogement des 300 familles de la Place de la République « dans un délai le plus rapide possible »**, après examen de leur situation, et compte tenu des critères légaux de priorité en vigueur. Les personnes sans abri seront hébergées jusqu'à leur relogement.



Cet accord concernant 300 ménages, défendus par l'association Droit Au Logement, dont l'essentiel est prioritaire DALO, intervient après un mois et demi de bras de fer, qui avait entraîné la destruction du campement



Le Comité Des Sans Logis relance une action dans la durée. Nous appelons les équipes Solidaires à le soutenir.

le 15 octobre, accompagnée de brutalités policières qui s'étaient reproduites également le 19 octobre. Plusieurs plaintes ont été déposées le 22 octobre à l'Inspection Générale de la police nationale. Le 31 octobre, DAL avait obtenu du tribunal administratif le droit de manifester Place de la République contre l'avis de la préfecture de police, et les familles s'étaient alors réinstallées 24 heures sur 24, pour demander l'application et l'amélioration des lois, un plan d'urgence et leur relogement. **L'accord prévoit également que des améliorations à la loi Duflot soient discutées.**

La Poste : grève nationale au Courrier, le 12 décembre

Les organisations syndicales de La Poste se sont réunies le 30 octobre dernier pour échanger sur les fermetures décidées par la Direction du Courrier et ses conséquences sur l'emploi et le devenir du personnel des centres. Les organisations syndicales désapprouvent la stratégie de La Poste qui conduit à fermer des centres et à menacer de suppression plus de 2 000 emplois. **Sauf à vouloir maintenir une politique ou une stratégie qui a prouvé ses limites, à entretenir un climat malsain, à alimenter les tensions sources de souffrance, cette politique de casse ne peut se poursuivre** après la crise sociale de 2012, le grand dialogue et les chantiers en cours dans le cadre de l'accord Qualité de Vie au Travail.



Pour CGT, SUD, FO, CFDT, CGC/UNSA, CFTC, La Poste doit arrêter de casser le réseau de traitement et de supprimer des emplois ! Cette stratégie emmène dans le mur. Il faut une autre politique plus sociale et humaine. [...] Elles exigent une négociation nationale et sur le réseau de traitement, les activités et les emplois, la pénibilité, la mise en place d'un volet social à la hauteur, l'ensemble des restructurations, le maintien et le développement du J+1, seuls à même de garantir un service public de qualité aux usagers en tout point du territoire.

Par ailleurs, les organisations syndicales exigent l'arrêt des annonces brutales et mal vécues par les personnels. Face à la stratégie de fermeture des centres, aux suppressions d'emploi, la mobilisation des agents est primordiale pour stopper la casse des centres et des activités, pour arrêter les suppressions d'emplois et pérenniser leur devenir.

Les organisations syndicales appellent le personnel des Plateformes Industrielles Courrier (PIC) et des Centres de Traitement du Courrier (CTC) à **une journée de grève et de mobilisation le 12 décembre 2013** pour faire respecter leur droit à une véritable qualité de vie au travail, à un devenir professionnel. Elles mettent en garde La Poste contre tout refus d'engager une réelle négociation sur les revendications exprimées.

Emmaüs : en grève de la faim pour le respect des droits !

Après des années d'actions syndicales pour faire respecter le droit du travail, après 10 jours de grève de la faim du délégué syndical SUD Santé-sociaux, après une distribution de tract dans les locaux du siège demandant le respect du code du travail, et des salarié-es, après un rassemblement devant le siège d'Emmaüs, après l'intervention de l'inspection du travail, après deux conférences de presse,

Grâce à la demande de négociations de l'intersyndicale SUD, CGT et FO d'Emmaüs France, grâce au soutien de sections syndicales SUD du SAMU Social, SUD et CGT d'Emmaüs Paris, CGT d'Emmaüs Alternatives, SUD de l'Armée du salut, grâce au soutien actif et quotidien de nombreux militants syndicaux et associatifs de Montreuil et d'ailleurs, par l'envoi de messages à la direction demandant l'ouverture de négociations et des visites au militant en grève de la faim, après une distribution de tract lors d'un meeting politique à Montreuil,

Des négociations se sont enfin ouvertes avec la médiation de Me Deltombe, avocat et ancien président d'Emmaüs. Elles ont abouti à la signature d'un **accord de principe** qui acte les points suivants :

- Attribution de moyens pour les enquêtes du CHS CT.
- Respect des procédures prévues au Code du travail pour le fonctionnement des instances représentatives.
- Un nouveau calendrier pour la NAO sera fixé : heures supplémentaires, astreintes, embauches, formations, règlement intérieur.
- Les sanctions concernant la salariée ayant exercé son droit de retrait sont retirées.
- Un comité de suivi de l'accord sera mis en place, en présence notamment du médiateur.

Des points restent en débat et seront traités dans les négociations qui s'ouvrent mardi 3 décembre : audit financier de l'ACE, mise en place d'un statut collectif ou d'une convention collective, généralisation d'une formation des responsables de communauté, de type DEFA.

10 jours de grève de la faim du Délégué Syndical SUD : **la direction de cette association « humanitaire » n'a pas lésiné sur les moyens pour décrédibiliser** les militant-es Solidaires, pour organiser en interne le soutien aux méthodes patronales scandaleuses.

Mais la détermination des militant-es Solidaires d'Emmaüs, le soutien local, l'implication des structures Solidaires professionnelles et interprofessionnelles ont permis cette victoire.

Béthune (62) : manifestation unitaire le 4 décembre

CGT, Solidaires et CNT du Bassin minier ouest du Nord-Pas-de-Calais (Auchel, Bruay, Béthune, Isbergues, Lillers) appellent à une manifestation le 4 décembre à Béthune : **aujourd'hui, la peur doit changer de camp. Constater, subir et se lamenter n'apportent pas de solutions** », « **la solution c'est nous-mêmes, notre lutte collective, unie, debout, déterminée** ».

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>